



Propriétaire détruit nos véhicules

Par **Artistik1**, le **21/03/2013** à **09:00**

Bonjour,
Nous sommes un jeune couple, mon ami a un petit appartement et j'y passe énormément de mon temps. Lorsqu'il l'a loué, il m'a dit que le sol était réouvert de moquette avec d'énormes trous au sol, il a dû recouvrir par du plastique tout le sol de l'appartement mais il est pas hier.
Début octobre 2012 apparaissent des moisissures dans l'appartement, jusqu'à ce jour. Malgré avoir payé une agence, mon ami reçoit régulièrement appels + visites du propriétaire à l'appartement pour parler des dégâts, lui dire qu'il lui coûte trop cher et multiplier les devis pour faire traîner. Dimanche dernier j'étais seule il a carrément tenté d'entrer en s'excitant sur la poignet à 9h du matin.
Aujourd'hui j'ai moi-même des champignons dans le cuir chevelure due cette moisissure je dois suivre un traitement et nous sommes constamment malade.
Après presque 6 mois à batailler l'agence accepte de reloger mon copain et je prendrais l'appartement à mon nom aussi, sans préavis vu les dégâts, le propriétaire n'a pas aimé.
Ma voiture neuve, alors que je ne vis pas là, que je me gare parfaitement exprès, a été rayée très profond à la lefts trois fois depuis le début de ces problèmes. Alors que je ne connais personne ici.
Hier le proprio rappelle encore mon ami en lui disant qu'il a ses tors qu'il en a marre de ce locataire... mon ami raccroche en disant qu'il paye une agence et qu'il doit voir avec elle.
Et ce matin ???? Comme par hasard **la moto + le scooter de mon ami qu'il a réparé la veille complètement cassé**.
Nous sommes en pleurs, lui étudiant moi au chômage nos véhicules étant nos seuls biens réels nous avons sué pour les avoir et les voilà fichus...
S'il vous plaît aidez nous, quels sont les recours, sans preuve en plus ?
Merci beaucoup...

Par **Lag0**, le **21/03/2013** à **12:15**

[citation]quels sont les recours, sans preuve en plus ? [/citation]
Bonjour,
Vu l'absence de

preuve, vous ne pouvez que déposer plainte contre X pour les dégradations.